



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125049>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **25-125049**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Sinnamary

Correspondant : MAGLOIRE Adelson

Adresse : 1 Avenue Elie CASTOR, 97315 SINNAMARY

Coordonnées :

Téléphone : 0594346282

Courriel : marches-publics@ville-sinnamary.fr

Adresse internet : <https://www.ville-sinnamary.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://ville-sinnamary.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_10140_1092326.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Centre d'Interprétation de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CIEMA) de Guyane - Améliorer l'accessibilité du site et Principe de développement durable : mission de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement de "La voie verte de Corossony".

Lieu d'exécution et de livraison : 1 AV ELIE CASTOR, SINNAMARY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations font l'objet de 2 tranches : 1. Phase de conception (AVP + APD) (tranche ferme), 2. Phase de travaux (PRO à AOR) (tranche optionnelle).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

09 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 15/12/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Etat/Destination France et fonds propres de la Commune.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement. Les candidats ne peuvent pas se présenter en tant que membre de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Voir CCP.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MP31525004.

Renseignements complémentaires : Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables. Conformément à l'article L2421-4 et L2421-5 du livre IV du code de la commande publique, le programme de l'opération et l'enveloppe financière prévisionnelle peuvent évoluer, par voie d'avenant, pendant les études d'avant-projet. Pour obtenir tous les renseignements complémentaires

qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur au plus tard 3 jours avant la date limite de réception des plis.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Commune de Sinnamary

Contact : Adelson MAGLOIRE

Adresse : 1 AV ELIE CASTOR, 97315 SINNAMARY

Coordonnées :

Téléphone : 0694426640

Courriel : cellule.ingenierie@ville-sinnamary.fr

Adresse internet : <https://www.ville-sinnamary.fr/>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Commune de Sinnamary

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <http://ville-sinnamary.e-marchespublics.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Obligation de présenter les candidatures et les offres par voie électronique. Adresse internet de transmission électronique des candidatures et des offres <http://ville-sinnamary.e-marchespublics.com> Les formats de fichiers acceptés sont : ".doc", ".xls", ".ppt", ".zip", ".pdf", ".docx", ".xlsx", ".pptx". Règles de nommage des fichiers de la candidature et de l'offre : Les noms des fichiers transmis par le candidat doivent comporter à minima la dénomination commerciale abrégé du candidat et l'éventuel numéro du lot concerné. La dénomination des documents de votre candidature et de votre offre est importante : elle doit être la plus simple possible pour permettre à l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir. Préconisations d'usage du profil d'acheteur : Les candidats sont invités à vérifier préalablement les prérequis techniques du profil acheteur et à choisir une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure. Indications sur les échanges avec les candidats durant la procédure : Les questions des candidats ainsi que les réponses apportées par le pouvoir adjudicateur mais aussi les échanges éventuels en cours d'examen des candidatures et des offres, comme les demandes de pièces complémentaires ou de précisions sur l'offre, l'éventuelle demande de régularisation ou les négociations et même les notifications des décisions (lettre de rejet, etc..) sont opérés par voie électronique au moyen du profil d'acheteur. Signature électronique de l'acte d'engagement ou document équivalent : au stade de l'attribution (recommandé par la DAJ).

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Commune de Sinnamary

Contact : Adelson MAGLOIRE

Adresse : 1 Avenue E. CASTOR, 97315 SINNAMARY

Coordonnées :

Téléphone : 0594345122

Poste : 6282

Courriel : marches-publics@ville-sinnamary.fr

Adresse internet : <https://www.ville-sinnamary.fr/>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Type de paiement pour le règlement des sommes dues au titulaire : Paiement par acomptes et un solde. La facturation en ligne sera utilisée sur le portail Chorus.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/11/2025